



09.04.2024 – 09:01 Uhr

Communiqué de presse: Enquête de la PSA – Besoin d’agir toujours important lors des manifestations équestres



Depuis des années, la Protection Suisse des Animaux PSA effectue des visites inopinées à l’occasion de manifestations de sports équestres et d’événements équins pour y évaluer le bien-être des animaux. Le bilan pour 2023 est mitigé. Certains organisateurs ont mis en œuvre les améliorations demandées par la PSA. Toutefois, les visites effectuées lors de tournois de polo et de courses de trot ont montré que des mesures d’urgence s’imposent, notamment en ce qui concerne les moyens auxiliaires provoquant des douleurs. La PSA détaille dans un rapport ses exigences adressées à la Confédération, aux villes, aux associations et aux organisateurs pour améliorer le bien-être des chevaux.

Les visites inopinées de la PSA ont eu lieu en 2023 lors de deux tournois de polo (organisés par la Swiss Polo Association), de deux courses hippiques (organisées par l’association faîtière de la Fédération Suisse des Courses de chevaux FSC), d’une épreuve d’équitation de loisir (organisée par l’Association Suisse d’Equitation de Loisir ASEL) ainsi que lors du Basel Tattoo 2023 (organisé par la ville de Bâle) et d’événements d’élevage (organisés par la Fédération suisse du franches-montagnes).

Améliorations encourageantes

La présence de la PSA lors d’événements internationaux ne reste pas sans impact, comme le montre le Youth Masters à Zurich-Dielsdorf ZH. Un an et demi plus tôt, le tournoi avait été critiqué, car l’hyperflexion interdite y était encore observée sur la place d’échauffement. Afin d’entraîner très tôt les jeunes à un comportement bienveillant avec les chevaux, les organisateurs ont décerné pour la première fois en 2023 un «Horse Welfare Price». En 2024, la PSA a été invitée à venir sensibiliser les cavalières et les cavaliers présents au bien-être du cheval.

Carences persistantes dans la pratique du polo

Des cas extrêmes peuvent être encore constatés au polo où les joueuses et les joueurs doivent rarement justifier de connaissances de base en équitation. On y utilise aussi des moyens auxiliaires inacceptables aux yeux de la PSA et les poneys y sont souvent traités sans ménagement durant le match. Les nouvelles critiques de la PSA concernant le polo ne sont pas restées sans effet. La PSA a été invitée par la Swiss Polo Association à un débat au Polo Club de Zurich au cours duquel elle a pu présenter les points importants en matière de protection des

animaux.

Conditions insoutenables lors des courses de trot

Comme l'estime la PSA, les équipements utilisés lors des courses de trot sont cruels envers les animaux. Les enrênements de tête et les barres latérales maintiennent littéralement les chevaux dans une posture destinée à les maintenir en équilibre et à les empêcher de galoper. Le règlement, entré en vigueur le 1er mars 2023, stipule que la courroie de l'enrênement doit être suffisamment longue pour ne pas amener le cheval à adopter une position de la tête anormalement haute. La hauteur du nez ne doit pas dépasser une ligne horizontale qui passe à la hauteur au garrot. Or, des photos de courses montrent que, dans certaines courses, cette exigence n'est pas suffisamment prise en compte. Heureusement, une proposition de révision de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) envisage d'interdire à l'avenir les enrênements de tête, même si la PSA exige une extension de l'interdiction aux barres de tête.

Campagne «Happy Horse» bien accueillie

Les efforts de la Protection Suisse des Animaux PSA pour garantir un traitement respectueux des chevaux rencontrent un écho largement favorable. La campagne «Happy Horse pour une bonne équitation sur la place d'échauffement» est de plus en plus populaire et suscite même de l'intérêt à l'étranger. Lorsque des chevaux ou des poneys sont utilisés pour le plaisir dans le cadre du sport ou des loisirs, il faut qu'ils se sentent bien. Il existe désormais suffisamment d'indicateurs scientifiques pour pouvoir évaluer objectivement le bien-être des animaux. Les cavalières et les cavaliers de la campagne «Happy Horse» sont jugés selon ces critères. Il est maintenant clair – pour la première fois aussi pour le saut d'obstacles – que l'équitation respectueuse des chevaux se traduit partout par de très bons résultats. Au Concours Complet au CEN de Berne par exemple, tous les participants et participantes classés avaient déjà reçu le prix «Happy Horse».

Plus d'informations

<https://tierschutz.com/fr/protection-des-animaux/rubriques/animaux-de-compagnie/rapport-sur-les-manifestations-equestres/>

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.tierschutz.com/fr

sts@tierschutz.com

Depuis plus de 160 ans, la Protection Suisse des Animaux PSA s'engage pour le bien-être des animaux - avec ténacité, crédibilité et efficacité. La PSA met à profit ses solides compétences au niveau national, tant sur le plan technique que politique, pour améliorer la protection des animaux et sensibiliser les gens aux thèmes de la protection animale. Les sections de la PSA assurent le travail de base de protection des animaux dans tous les cantons et régions linguistiques de Suisse grâce à leurs refuges et centres d'accueil. La PSA finance ses activités exclusivement par des dons.

Medieninhalte



PSA

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100918005> abgerufen werden.